

COGEP

SAS 8 INVEST

260 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

16800 SOYAUX

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Can H. G. P. L.
e. conf. m.

COGEP GOND PONTouvre

142 ROUTE DE VARS

16160 Gond-Pontouvre

05 45 67 31 31

Désignation de l'entreprise : SAS 8 INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 260 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 16800 SOYAUX		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 1 2 9 4 4 5 1 0 0 0 0 1 3		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122025						
		N-1 31122024						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	132 197	119 633	12 564	51 985
		Fonds commercial (1)	AFH	AI	102 000		102 000	102 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	182 249	115 433	66 816	163 087
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	89 500	69 711	19 788	23 838
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	215 047	169 791	45 255	73 343
		Immobilisations en cours	AV	AW	23 588	23 588		
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	5 000		5 000	5 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	9 640		9 640	24 640	
TOTAL (II)		BJ	BK	759 221	498 157	261 064	443 892	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	3 087 716		3 087 716	3 420 024
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	34 573		34 573	9 163
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	882 358		882 358	829 696
		Autres créances (3)	BZ	CA	504 715		504 715	595 835
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	274 630		274 630	146 855	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 258		5 258	3 685	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 789 251		4 789 251	5 005 257	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	5 548 471	498 157	5 050 315	5 449 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS 8 INVEST		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :450 000.....)	DA	450 000	450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	45 000	45 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	923 848	1 039 299	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(201 468)	(70 451)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 217 380	1 463 848
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 722 508	1 669 251	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	17 442	16 889	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	220 165	207 241	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 156 016	1 313 095	
	Dettes fiscales et sociales	DY	269 721	240 595	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	447 082	538 231	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 832 934	3 985 302	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 050 315	5 449 149	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 527 410	3 406 671		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 350 913	534 859		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ANNEXE



COGEP.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 5 050 315 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -201 468 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	232 764		1 433			234 197
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	232 764		1 433			234 197
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	147 710			40 712	106 998	
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	141 537		43 822		3 109	182 249
	Instal technique, matériel outillage industriels	75 700		13 800			89 500
	Instal., agencement, aménagement divers	100 666		10 641		4 100	107 208
	Matériel de transport	44 703				12 617	32 086
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	75 580		17 814	15 981	1 660	75 753
	Emballages récupérables et divers						
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	23 588					23 588
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	609 484		86 077	56 693	128 484	510 383
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 000					5 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 640				15 000	9 640
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	29 640				15 000	14 640
TOTAL		871 888		87 510	56 693	143 484	759 221

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	78 779	40 854		119 633
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 779	40 854		119 633
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	40 886	48 717	89 603	
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	85 273	30 159		115 433
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 862	17 849		69 711
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	59 251	19 694	2 908	76 037
	Matériel de transport	15 728	8 605	4 813	19 520
	Matériel de bureau, mobilier	72 628	17 753	16 147	74 235
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	325 628	142 778	113 471	354 936
TOTAL		404 407	183 632	113 471	474 569

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	23 588			23 588
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECATION	23 588			23 588
TOTAL GENERAL		23 588			23 588
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 640		9 640
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	882 358	882 358	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	270	270	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	62 438	62 438	
	Taxes sur la valeur ajoutée	453	453	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 396	1 396	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	440 157	440 157	
	Charges constatées d'avance	5 258	5 258	
	TOTAL DES CREANCES	1 401 971	1 392 331	9 640
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 350 913	1 350 913		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	371 595	286 235	85 359	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 156 016	1 156 016		
	Personnel et comptes rattachés	109 141	109 141		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 213	72 213		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 144	70 144		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 223	18 223		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	17 442	17 442		
	Autres dettes	447 082	447 082		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 612 769	3 527 410	85 359	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		744 796			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		412 695
Autres créances clients		28 427
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	28 427	
Autres créances		384 267
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	56 015	
FOURNISSEURS BFA A RECEVOIR	319 093	
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	1 396	
BANQUE AGIOS COURUS A RECEVOIR	7 763	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		328 517
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		131 431
EMPRUNT PGE SG 600 000€	50 000	
EMPRUNT PGE SG 765 000€	80 518	
BANQUE AGIOS COURUS A PAYER	913	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 814
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	35 814	
Dettes fiscales et sociales		160 524
PROVISIONS P.CONGES PAYES	76 430	
PROVISION/GRATIFICATIONS	32 711	
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	21 467	
CS/GRATIFICATION	13 085	
TAXE TA.SCOM A PAYER	10 739	
TAXE SUR LES ENSEIGNES A PAYER	4 021	
TAXE SUR TVTS A PAYER	2 071	
Autres dettes		748
PROV.TAXE APPRENTISSAGE	748	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 258	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 258	

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 500,00	100,0000	450 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 500,00	100,0000	450 000,00

En accord avec les statuts de la société
Le capital social est divisé en 4 500 actions de 100 euros chacune
Répartition du capital social :
- FIENGO INVEST = 4 500 actions = 100.00%

8INVEST

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 450 000 €
Siège social : 260 avenue du Général de Gaulle 16800 SOYAUX
812 944 510 – RCS ANGOULEME

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (201 467,56) €, de la manière suivante :

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice : (201 467,56) €

Affectation :

- Imputation sur le compte « autres réserves » : (201 467,56) €

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Total des dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
AG du 30.06.2025 Exercice clos le 31.12.2024	45 000 €	Néant	45 000 €
AG du 05.06.2024 Exercice clos le 31.12.2023	45 000 €	Néant	45 000 €
AG du 30.06.2023 Exercice clos le 31.12.2022	45 000 €	Néant	45 000 €

CERTIFIE CONFORME

La Présidente

La SARL CHARENTE DIRECT IMPORT

Représentée par Monsieur Sébastien FIENGO

